

Dimilin[®] TB2

Insecticides pour le contrôle larvaire des moustiques.

Contient du diflubenzuron 2%



• Présentation du produit

Dimilin TB2 appartient à la famille des régulateurs de croissance des insectes (RCI)

Il agit par ingestion et par contact pour le contrôle des larves de moustiques. Il perturbe la formation de la cuticule, et bloque en conséquence le processus de mue. Les effets du **Dimilin TB2** sont observés 2 à 4 jours après l'application. **Dimilin TB2** est spécialement conçu pour le contrôle des moustiques en eaux stagnantes - y compris les eaux d'égouts, bouches d'égouts, fosses urbaines. L'application de **Dimilin TB2** devrait être renouvelée toutes les 3-4 semaines.



La formulation **Dimilin TB2** se présente sous forme de comprimés effervescents et contient 20 g de matière active par kg de produit. L'agitation naturelle liée aux propriétés effervescentes de la formulation permet la diffusion homogène dans tout le volume d'eau traitée.

Dimilin TB2 est applicable tel quel (directement sous forme de comprimé) dans l'eau à traiter.

Dimilin TB2 a une action larvicide sur différentes espèces de moustiques appartenant aux Aedes, Anopheles et Culex.

Le traitement de la surface de l'eau à base de **Dimilin TB2** permet d'éviter le développement des moustiques adultes pendant une période de 30 jours voire plus en système clos.

• Mode et doses d'emploi

Doses d'application pour le contrôle des larves de moustiques: 2,5 kg/ha

- 1 comprimé pour 8000 l d'eau pour les eaux claires

- en situation d'eaux polluées, retenir 1 comprimé pour 40 l d'eau pour les eaux polluées

• Conditionnement

Comprimé de 2g. Disponible en seau de 1kg ou pot de 40 g.

• Etiquetage

Xi, N. R36 : irritant pour les yeux, R50 : très toxique pour les organismes aquatiques.

® Marque déposée